

MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le mardi 12 mai 2020

N° 90/ARM/EMA/CNSD/EME/SEM Paris



CENTRE NATIONAL DES SPORTS DE LA DÉFENSE

ÉCOLE MILITAIRE D'ÉQUITATION

Section Équestre militaire de l'École militaire à Paris

NOTE DE SERVICE

OBJET : Protocole et mesures de déconfinement à la SEM-PARIS.

ANNEXE : 1

Dans le cadre du plan de déconfinement COVID19, dont la mise en place a débuté le lundi 11 mai sur le territoire national, la section équestre militaire de Paris prévoit d'accueillir, les cavaliers militaires, dès le vendredi 15 mai 2020. L'accueil des adhérents SHN, est prévu vers le 15 juin 2020, sous réserve, que les conditions sanitaires le permettent, et que le ministère des Armées autorise une reprise des activités associatives.

Une seule séance quotidienne est organisée, du lundi au samedi, de 8h00 à 9h00, tous niveaux confondus, débutants exclus.

Les reprises sont limitées à 9 cavaliers maximum en extérieur (carrière).

L'inscription à la séance choisie, doit parvenir au secrétariat la veille avant 15h00, soit par téléphone au 01.44.42.38.48, ou par mail à l'adresse alexis.hovasse@intra.def.gouv.fr.

Les modalités de mise en œuvre de procédure de déconfinement sont précisées en annexe.

Le lieutenant-colonel Jean-Philippe ROBERT
Écuyer en chef du Manège de l'École Militaire



DESTINATAIRES :

- Monsieur le commissaire en chef de 1^{re} classe, commandant le CNSD (sous couvert COLAD)
- Monsieur le lieutenant-colonel, commandant l'EME ;
- Monsieur le chef des sports équestres militaires ;

COPIES :

- Monsieur le commissaire en chef de 1^{re} classe, commandant le GS-PEM ;
- Madame le médecin chef de l'antenne médicale – PARIS ÉCOLE MILITAIRE

ANNEXE I

à la note de service N° 90/ARM/EMA/CNSD/EME/SEM Paris du 12/05/2020

MESURES ET PROTOCOLE DE DÉCONFINEMENT

I.- ÉQUIPEMENT DE L'ENSEIGNANT :

L'enseignant sera en possession d'un masque et d'une paire de gants, qu'il sera en mesure de déployer, si la distanciation sociale minimum d'un mètre avec le cavalier devait être remise en cause.

II - GESTES BARRIÈRES POUR LIMITER LA PROPAGATION DU COVID.

- 1 seul cavalier à la fois au niveau des vestiaires OGX, masculins et féminins ;
- Lavage des mains à l'arrivée et au départ (sanitaires) ;
- Distanciation de 1 mètre au minimum ;
- 2 cavaliers maximum au niveau de la sellerie ;
- Du gel hydro alcoolique sera à disposition dans les lieux de passage (sellerie – écuries)

III- CIRCUIT D'ACCÈS DU CAVALIER AUX INFRASTRUCTURES DU MANÈGE :

- Le cavalier se lave les mains en arrivant au vestiaire ;
- Le cavalier prend connaissance du monitoir affiché au bureau des écuries ;
- Récupère le cheval, qui a été préparé préalablement par le personnel des écuries ;
- S'installe en attente devant l'écurie 4 ;
- Se rend à la carrière pour la séance ;
- En fin de séance, retour au box ;
- Déséquipement du cheval par le cavalier, le pansage est assuré par la section équestre ;
- Les poignées de portes de boxes seront systématiquement nettoyées à la lingette imprégnée par les cavaliers ayant utilisé le cheval qui y est hébergé ;
- Rinçage du mors par le cavalier ;
- Bio-nettoyage par le cavalier : des rennes, de la selle, et des étriers au savon glycérolé ;
- Matériel d'entretien mis à disposition dans la sellerie et nettoyé après chaque utilisation.

IV - OBSERVATIONS :

- Il est interdit de toucher à un autre type de matériel que celui qui permet de équiper son cheval ;
- En cas de nécessité, un matériel de pansage dédié par cheval sera à la disposition du cavalier ;
Ce matériel sera nettoyé après chaque utilisation par le personnel du manège ;
- Le sol de la sellerie et du bureau des écuries seront lavés quotidiennement à l'eau de javel.